

DÉPARTEMENT :
COURSUS :
DATE DE MISE À JOUR (JJ/MM/AAAA) :

Département des sciences
économiques et juridiques
Bachelier en Comptabilité
mardi 18 Juin 2024

ESG	DOMAINES STRATÉGIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉUSSITE DU RÉSULTAT	DESCRIPTION DES ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE FINALE
		<p>LE BACHELIER EN COMPTABILITÉ DOIT ÊTRE CAPABLE DE :</p> <p>1.1. Appliquer les méthodes d'enseignement innovantes (en adéquation avec les évolutions de la société/AA, contenus, dispositifs et modalités d'apprentissage, accompagnement global, évaluation).</p> <p>1.2. Garantir des méthodes d'enseignement innovantes (en adéquation avec les évolutions de la société/AA, contenus, dispositifs et modalités d'apprentissage, accompagnement global, évaluation).</p> <p>1.3. Assurer l'adéquation des programmes avec les besoins des parties prenantes (options, spécialisations, master).</p> <p>1.4. Assurer l'adéquation des programmes avec les besoins des parties prenantes (options, spécialisations, master).</p> <p>1.5. Assurer l'adéquation des programmes avec les besoins des parties prenantes (options, spécialisations, master).</p> <p>1.6. Analyser la communication interne (partagée par une structure disposant de moyens adéquats).</p> <p>1.7. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.8. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.9. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.10. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.11. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.12. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.13. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.14. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.15. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.16. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p> <p>1.17. Créer un système de collecte, de gestion et d'analyse des données.</p>	<p>LES INDICATEURS SONT PAR NATURE QUANTITATIFS ET QUALITATIFS. IL CONVIENT DE LES DÉFINIR EN FONCTION DE LA NATURE DES ACTIVITÉS À RÉALISER ET DES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction du monde enseignant et des enseignants lors du prochain audit.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants, des anciens étudiants et des enseignants.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction du monde professionnel lors du prochain audit.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants et des anciens étudiants lors du prochain audit.</p> <p>Minimum 60% de toutes les parties prenantes (enseignants et du personnel administratif).</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants et des anciens étudiants lors du prochain audit.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants, des anciens étudiants, des enseignants et du personnel administratif.</p> <p>Minimum 60% de toutes les parties prenantes (enseignants et du personnel administratif).</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants et des anciens étudiants lors du prochain audit.</p> <p>Minimum 60% de satisfaction des étudiants, des anciens étudiants, des enseignants et du personnel administratif.</p> <p>Minimum 60% de toutes les parties prenantes (enseignants et du personnel administratif).</p>	<p>IL S'AGIT DE MONTRER LA QUALITÉ DE LA FORMATION EN LIANT LES INDICATEURS DE RÉUSSITE (INDICATEURS DE SÉRIOSITÉ) À LA SÉRIOSITÉ DE LA FORMATION (INDICATEURS DE QUALITÉ) EN FONCTION DES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES.</p> <p>IL S'AGIT DE DÉFINIR LA NATURE DES INDICATEURS DE RÉUSSITE EN FONCTION DES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES.</p> <p>Adaptier notre enseignement à la digitalisation du métier.</p> <p>Proposer des activités qui mettent les étudiants en situation, les forcent à partager, à décider ensemble en environnement d'incertitude, dans un temps réduit, qui peuvent se décliner en version présentielle, distancielle ou hybride.</p> <p>Réaliser un tableau de synthèse mettant en parallèle les compétences visées selon l'ANES, par le bachelier en Comptabilité avec le plan d'action et/ou les axes stratégiques propres à la formation.</p> <p>Impliquer des étudiants et anciens étudiants lors des journées d'accueil et des journées portes ouvertes.</p> <p>Formuler les nouveaux critères d'évaluation des TFE.</p> <p>Réviser les contenus des AA pour correspondre aux compétences attendues par le monde professionnel et modification de la grille UE du cursus.</p> <p>Rédiger un document listant les différents conseils, comités, cellules qui structurent la vie de la HE, précisant leur raison d'être, leur rôle essentiel, leur interaction, les membres qui les composent.</p> <p>Élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs suffisamment bien alimentés en données.</p> <p>Réaliser de manière cyclique des analyses SWOT avec les diverses parties prenantes ; prioriser les différents éléments qui peuvent y figurer, structurer la matrice à l'aide du PESTEL, l'ensemble des éléments du SWOT sera nourri de données réelles, ce qui permettra d'objectiver les appréciations, les faiblesses pourront être connectées au plan d'action.</p> <p>Respecter la méthodologie qualité de la HEPL.</p> <p>Augmenter le taux de réussite aux EEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passer par le rebis des délégués étudiants potentiellement mieux à même d'informer leurs camarades à y répondre ; - Bénéficier d'une période dédiée dans l'emploi du temps ; - Utiliser les outils numériques, feuilles d'exercice et centrés sur l'enseignement ; - Utiliser le professeur comme appui pour partager l'utilité de l'outil et faire passer des remarques et recommandations ; - Faire un retour aux étudiants, des analyses des EEE et des éventuelles actions indicatives permettant de mieux rendre compte de l'écoute effective et active des équipes du bachelier. <p>Rendre la pratique de la maîtrise de la langue française plus attrayante, plus motivante, plus efficace.</p> <p>Constituer des bases de données : <ul style="list-style-type: none"> - repartir les lieux de stage, les activités qui y sont exercées, l'appréciation de l'étudiant qui y a évolué ; - rendre compte du suivi des diplômés ; - analyser et le tableau de la HE les compétences d'origine, les degrés de satisfaction des enseignants, des anciens, dans une base ou table compléte (retour des savoirs ou des savoir-faire ou des savoir-être, etc.). - l'évaluation de cette satisfaction dans le temps, le niveau de performance du programme, l'attractivité de l'habilitation, etc. </p> <p>Mettre en place un comité de perfectionnement.</p>	<p>Virginie Deckers</p> <p>Stéphanie Depas</p> <p>Antoine Dechene</p> <p>Antoine Dechene</p> <p>Laurence Snaegere</p> <p>Antoine Dechene</p> <p>Institutionnel</p> <p>Laurence Snaegere</p> <p>Antoine Dechene</p> <p>Antoine Dechene</p> <p>Maryline Dohogne</p> <p>A déterminer : langue française</p> <p>Stéphanie Depas</p> <p>Antoine Dechene</p>	<p>JUN 2025</p> <p>Mai</p> <p>JANVIER 2024</p> <p>OCTOBRE 2025</p> <p>SEPTEMBRE 2024</p> <p>JUN 2025</p> <p>JUN 2029</p> <p>NOVEMBRE 2026</p> <p>JUN 2024</p> <p>JUN 2024</p> <p>DÉCEMBRE 2024</p> <p>AVRIL 2027</p> <p>NOVEMBRE 2026</p> <p>JUN 2024</p>

